

## Économiser la ressource en eau :

### La FNCCR invite les collectivités, associations et entreprises porteuses de solutions locales à candidater aux « Trophées nationaux d'économies d'eau »

La FNCCR organise au travers de son **Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification**, la 4<sup>ème</sup> édition des Trophées nationaux d'économies d'eau. Cette initiative est destinée à valoriser les pratiques des collectivités, associations et PME engagées dans une démarche locale de réduction des consommations d'eau pour les usages domestiques, collectifs ou économiques.

Acteurs publics et privés peuvent candidater jusqu'au 7 juin 2024 : [Accéder aux modalités de candidature](#) et retrouver les lauréats 2021, 2022 et 2023.

### Essaimer les bonnes pratiques

Depuis plusieurs années, le Club des économies d'eau entend favoriser la diffusion des bonnes pratiques de réduction des consommations d'eau dans les territoires. Identifier et valoriser les initiatives locales vertueuses permet à la FNCCR la mise en partage d'expériences, de solutions des acteurs territoriaux qui s'inscrivent dans un contexte de difficultés accrues de disponibilité de la ressource : alimentation en eau potable des usagers domestiques, préservation de la biodiversité et des îlots de fraîcheur naturels, maintien de l'activité économique et touristique, etc.

### Les Trophées récompenseront les dispositifs répondant à trois grandes catégories

Cette année, le jury évaluera les candidatures selon trois grandes catégories :

- > « **Actions d'éducation, de sensibilisation et de communication** », dont celles à destination du jeune public dans les établissements scolaires et périscolaires, ou encore à destination des touristes en période de crise sécheresse ou dans les territoires en tension.
- > « **Démarches d'économies d'eau dans les espaces recevant du public** », tels que les établissements scolaires, périscolaires ou d'enseignement supérieur, les infrastructures sportives et de loisir, les établissements de santé et/ou médico-sociaux, les espaces végétalisés, les centres culturels, etc.
- > Enfin, une dernière catégorie permettra de récompenser les efforts et actions des petites et moyennes entreprises : « **Démarches d'économies d'eau dans les petites et moyennes entreprises (commerciales, artisanales, industrielles, du bâtiment etc.)** ».

Après l'analyse des candidatures réalisée en septembre par les membres du jury, composés de représentants des usagers de l'eau et d'experts, les Lauréats 2024 seront annoncés lors d'une remise des Trophées en fin d'année (*date exacte à venir*).

**Retrouvez ici** les modalités pour concourir.

**Inspirez-vous** des lauréats 2021, 2022 et 2023.

**Contact presse FNCCR** : Sandrine GUIRADO, [s.guirado@fnccr.asso.fr](mailto:s.guirado@fnccr.asso.fr), 01 40 62 16 38

**Contact Club des économies d'eau** : [club.ecodeau@fnccr.asso.fr](mailto:club.ecodeau@fnccr.asso.fr)

#### La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.